

Compte rendu de la séance du 06 septembre 2018

Secrétaire(s) de la séance:

Véronique SIRON-PERRIN

Ordre du jour:

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mai 2018
- 2) SIEIL – Adhésion d'un nouveau membre
- 3) Modification des tarifs de cantine
- 4) Proposition Offre Promotionnelle Santé Communale
- 5) Vente du tracteur Kubota
- 6) Décision modificative sur budget commune
- 7) Décision concernant la licence IV
- 8) Aide financière concernant le projet étudiant « Touraine Terre des Airs »
- 9) Demande de subvention exceptionnelle au Conseil Départemental
- 10) Questions et informations diverses.

Délibération du conseil:

SIEIL - ADHESION D'UN NOUVEAU MEMBRE (040_2018)

Monsieur le Maire expose que lors de sa séance du 27 mars 2018, le comité syndical a voté la modification des statuts du SIEIL s'agissant de la demande d'adhésion de la Communauté de Communes de Touraine Vallée de l'Indre.

En application des articles L.5211-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, notre collectivité, en qualité de membre adhérent au SIEIL se doit de délibérer sur l'adhésion de ce nouveau membre.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte l'adhésion de ce nouveau membre.

MODIFICATION DES TARIFS DE CANTINE (041_2018)

Monsieur le Maire explique que suite à l'actualisation des tarifs par notre prestataire de repas « CONVIVIO » reçu en juillet et faisant apparaître une augmentation de 1.38 %, effective à partir du 1/09/2018, et valable pour l'année 2018/2019, il convient de modifier les tarifs de vente des tickets de cantine.

Les propositions sont les suivantes :

	TARIFS ACTUELS	TARIFS ACTUALISES
Repas « Maternelle »	3.46 €	3.50 €
Repas « Primaire »	3.60 €	3.65 €
Repas « Personnel/Enseignants »	3.08 €	3.12 €

Il est proposé que ces nouveaux tarifs soient appliqués à compter du 1^{er} octobre 2018.

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 11 voix pour et 1 abstention, accepte la modification des tarifs comme proposé ci-dessus à compter du 1er octobre 2018.

PROPOSITION OFFRE PROMOTIONNELLE SANTE COMMUNALE (042_2018)

Monsieur le Maire rappelle que, comme évoqué lors d'un précédent conseil municipal, AXA France souhaite faire une réunion sur la commune de Dierre, afin de proposer une offre promotionnelle aux administrés de Dierre pour des contrats d'assurance complémentaires santé. Cette opération promotionnelle appelée « Offre promotionnelle Santé Communale » a pour objet de proposer une complémentaire santé aux habitants de la commune.

Cette réunion a été fixée le lundi 24 septembre 2018 à 18h00 à la salle des fêtes. Ils vont régler 100 € à la commune pour diffusion de la publicité dans le prochain Dierre Info.

Le Conseil Municipal doit délibérer afin d'acter officiellement l'accord des élus suite à la proposition de l'offre promotionnelle Santé Communale à la commune de Dierre reçue.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte la proposition d'AXA appelée "Offre Promotionnelle Santé Communale à la commune de Dierre", comme stipulé dans la proposition fournie et autorise l'organisation d'une réunion le lundi 24 septembre 2018.

VENTE DU TRACTEUR KUBOTA (043_2018)

Monsieur le Maire explique que suite à l'achat d'un nouveau tracteur-tonte au printemps, il peut être envisagé de vendre l'ancien, cependant le coût estimé des travaux pour le remettre en état est assez important, il faut par conséquent se mettre d'accord sur un prix de vente tenant compte des nombreux travaux à prévoir pour l'acheteur.

Après débat, à l'unanimité, le Conseil Municipal propose de mettre le tracteur tonte en vente au prix de 300 €.

DECISION MODIFICATIVE SUR LE BUDGET COMMUNE (044_2018)

Monsieur le Maire explique que suite aux nombreux dégâts que la commune a subis lors des inondations du 11 juin 2018, le coût de remise en état de la voirie est estimé à environ 10 000 €. Il convient par conséquent de faire une décision modificative afin de pouvoir financer le coût de ces travaux.

La décision modificative suivante est proposée :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2151-13	Travaux remise en état voirie suite pluies torrentielles		10 000 €
21571-905	Matériels	10 000 €	
TOTAL :		10 000 €	10 000 €

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette décision modification.

DECISION CONCERNANT LA LICENCE IV (045_2018)

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal il a été demandé aux élus de réfléchir au fait que la commune rachète la licence IV où non si celle-ci est vendable par le propriétaire actuel afin qu'elle ne sorte pas de la commune.

Le Conseil Municipal, après débat, avec 11 voix pour et 1 voix contre, propose que la commune rachète la licence IV au prix de 300 €, dans le cas où le propriétaire actuel souhaite la revendre.

AIDE FINANCIERE CONCERNANT LE PROJET ETUDIANT "TOURAINNE TERRE DES AIRS" (046_2018)

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, il a été demandé aux élus de réfléchir sur une participation financière de la commune sur le projet étudiant « Touraine Terre des Airs » impactant notre commune, cet événement se déroulant sur l'aérodrome de Dierre en avril 2019.

Ce montant serait à verser en 2019 si le projet intéresse les élus et est retenu.

Le Conseil Municipal, après débat, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de verser une aide de 150 € sur le budget primitif 2019 pour le projet étudiant "Touraine Terre des Airs".
- **DEMANDE** à ce que les organisateurs insèrent le logo de la commune sur les différents supports publicitaires qui seront faits pour cet événement.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL (047_2018)

Monsieur le Maire explique que suite aux pluies torrentielles du mois de juin et au vu des nombreux dégâts subis par la commune et du coût de la remise en état, le conseil départemental serait susceptible d'octroyer une subvention exceptionnelle, le dossier sera à déposer en fin d'année au même titre que le dossier de demande de FDSR que nous leur faisons parvenir tous les ans depuis sa mise en place.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention exceptionnelle au titre de la remise en état de la commune suite aux dégâts subis par les intempéries de juin 2018
- **AUTORISE** le Maire à déposer un dossier et signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette opération.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE AVEC LA CCBVC (048_2018)

Monsieur le Maire rappelle que comme l'année précédente, une convention de mise à disposition de service doit être prise avec la CCBVC dans le cadre de son schéma de mutualisation, pour la mise à disposition d'un agent pour la surveillance de la pause méridienne sur l'année scolaire 2018-2019.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de service avec la CCBVC.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Elections européennes : Monsieur le Maire lit un courrier reçu de la Préfecture concernant les élections européennes du 26 mai 2019 demandant aux communes qui le souhaitent d'organiser des réunions. Le Conseil municipal ne souhaite pas particulièrement organiser de réunions par contre Monsieur le Maire accepte de prêter une salle communale à tous les mouvements politiques qui le demanderont
- Jour de Cher : lecture d'un courrier de remerciement de Monsieur CHERY (CCBVC)
- Lecture d'une lettre de remerciement de Mme PEINOIT adressée pour Monsieur Jacques JAMIN concernant l'aide apportée lors des inondations de juin 2018
- Boîte à livres : Dominique MARIE se charge du dossier pour mettre en place cette boîte à livres dans la cabine téléphonique
- Projet de ferme Photovoltaïque : Monsieur le Maire va demander à la CCBVC dans le cadre du PLUi la possibilité de mettre un jour des panneaux le long de la piste d'aviation côté Nord sur 13ha
- Prêt à titre gracieux de la salle de motricité au RAM, une convention sera faite avec la CCBVC.